conduite et sa moralité. Il est fréquemment arrivé, sous la Restauration, qu'un espion a fait *chanter* sa victime : le fait suffit aujourd'hui pour entraîner la destitution. L'*espionnage* s'est donc moralisé autant qu'il peut l'être, et encore le mot célèbre du sévère Montesquieu vient-il ici nous donner une sorte d'irrévocable démenti : « L'*espionnage*, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, n'est jamais tolérable ; s'il pouvait l'être, c'est qu'il serait exercé par d'honnêtes gens ; mais l'infamie nécessaire de la personne fait juger de l'infamie de la chose. » C'est, pour ainsi dire, la paraphrase de cet autre mot, si connu, de d'Argenson, à qui l'on reprochait de n'employer pour espions que des fripons et des coquins : « Trouvez-moi d'honnêtes gens qui veuillent faire ce métier. » La préfecture de police actuelle prétend avoir trouvé ces honnêtes gens. Ainsi soit-il !

Une variété de l'espion de police, dont nous avons déjà eu l'occasion de dire un mot, c'est l'espion officieux, volontaire. Il peut appartenir à toute espèce de classe ; il observe et dénonce, sans mandat, uniquement dans l'espoir d'une récompense pécuniaire. Cette variété est peut-être la plus méprisable et la plus vile. Ajoutons que Paris fourmille d'espions invisibles et impossibles à reconnaître, dissimulés qu'ils sont quelquefois sous les apparences d'un luxe du meilleur aloi. Tel personnage passe pour tenir un emploi important dans la diplomatie, qui n'est qu'un pensionnaire de la rue de Jérusalem. L'*espionnage*, on le voit, n'a pas déchu des hauteurs où le génie de Fouché l'avait placé.

Reste enfin une dernière catégorie, l'espion de guerre. Celui-ci demande à être placé absolument à part. Sans doute l'*espionnage*, dont la feinte et le mensonge sont les conditions essentielles, primordiales, est toujours une chose honteuse et regrettable ; mais, tandis que l'espion de police ne s'expose ordinairement, s'il est reconnu, qu'à une mésaventure plus ou moins désagréable, l'espion de guerre risque d'être fusillé. L'*espionnage* de guerre a été longtemps une nécessité capitale : Frédéric II n'a pas dédaigné d'en fixer les lois et les devoirs. A l'époque où les cartes géographiques étaient encore inconnues, et alors même qu'elles commencèrent à apparaître, un espion seul pouvait fournir à l'armée les renseignements indispensables sur la topographie des lieux occupés par l'ennemi. Aussi, chaque armée comptait-elle, en campagne, un certain nombre d'espions, enrégimentés en quelque sorte en corps spécial. Les espions étaient placés jadis sous la direction et la dépendance du connétable. Ils dépendirent plus tard du maréchal de camp, puis du prévôt des maréchaux et du maréchal des logis de l'armée ; actuellement, ce service exceptionnel est placé sous la surveillance des chefs d'état-major. On conserve encore aujourd'hui au Dépôt de la guerre un curieux brevet délivré par le roi, en 1652, au Père François Berthoud, lequel brevet n'est autre qu'un brevet d'espion. Il autorise le Père Berthoud à se travestir sous tel costume qu'il jugera convenable de prendre, à Paris, Bordeaux, Blaye et autres lieux, pour le besoin et le service de l'Etat. Le célèbre prince Eugène dut peut-être à l'excellente organisation de son *espionnage* ses plus brillants succès. C'est grâce à ses rapports d'espions qu'il put s'emparer de Mantoue en 1701 et surprendre Crémone l'année suivante. On rapporte qu'il attirait dans le camp impérial, sous prétexte de confession urgente, les moines des villes ennemies, et qu'il ne les renvoyait qu'après en avoir obtenu tous les renseignements qu'ils étaient en mesure de fournir.

En 1756, on créa dans l'armée française un emploi de chef d'espions qui fut de bonne heure aboli. Il exista longtemps au ministère de la guerre, sous le nom de *bureau de la partie secrète*, un service spécialement destiné à recevoir les rapports d'espions, à les mettre en ordre, à les résumer et à adresser ces résumés aux corps d'armée respectifs. La législation qui règle le sort des espions de guerre surpris dans l'exercice de leur ténébreuse profession a été longtemps incertaine. Jusqu'à la Révolution française, l'espion arrêté était fusillé sans jugement : la tradition, quelque sauvage qu'elle fût, avait force de loi. En 1793 seulement parut un décret qui enjoignait le renvoi des espions devant les commissions militaires. Le code pénal de l'an V, assimilant plus tard l'*espionnage* à l'embauchage permanent, le rendit justiciable des commissions militaires spéciales. Aujourd'hui, il est retombé sous la juridiction des conseils permanents. La recherche et la poursuite des espions, en campagne, est ordinairement confiée aux escadrons de cavalerie légère.

Quelquefois l'*espionnage* militaire se relève singulièrement : c'est lorsqu'il a pour mobile, non pas une rémunération pécuniaire, mais bien l'intérêt et le salut de l'armée. En voici un exemple qui réhabilite complètement cette catégorie d'espions.

En 1859, lors de la campagne d'Italie, le corps du général Bourbaki attendait l'ennemi, qui, contre toute prévision, n'arrivait pas, lorsque les avant-postes firent prisonnier un espion autrichien. Celui-ci est conduit devant le général français ; l'interrogatoire une fois terminé :

« Ainsi, dit Bourbaki, c'est bien entendu, tu es un espion autrichien ?

— Oui, signor.

— Tu devais aller reporter aux Autrichiens tout ce que tu as vu et entendu dans le camp français ?

— Oui, signor.

— Et tu t'imagines que cette conduite-là est honorable ?

— Oui, signor.

— Veux-tu nous servir d'espion, à nous ?

— Non, signor.

— Eh bien ! tu es libre. File ! et va dire à tes Autrichiens qu'il y a deux heures que je les attends, et que ça *m'em...bête*. »

L'âme de Cambronne dut se réjouir : l'illustre vaincu de Waterloo n'aurait pas mieux dit.

Dans la malheureuse guerre que la France vient de soutenir contre la Prusse, cette dernière puissance s'est largement inspirée des traditions du grand Frédéric. Ainsi, au commencement de la guerre, on a arrêté à Strasbourg des officiers prussiens vêtus en paysans et même en paysannes ; ils venaient espionner l'état physique et moral de la garnison pour le compte du roi Guillaume. Il serait injuste d'assimiler ces espions de circonstance aux espions de guerre ordinaires, qui, bien que risquant leur vie et n'inspirant aucune pitié à ceux qui les surprennent, n'ont été conduits à accepter une pareille alternative que par l'espoir du gain. Si le gouvernement prussien s'en était tenu là, il n'aurait fait que se conformer aux usages de la guerre ; mais il a pratiqué l'*espionnage* dans de si vastes proportions, il l'a tellement infusé dans le sang, les mœurs, les habitudes du peuple allemand, que notre propre expérience et nos malheurs nous autorisent à ne voir aujourd'hui dans toute l'Allemagne qu'une immense pépinière d'espions. Cette population tudesque qui grouillait dans certains quartiers de Paris avait pour mission de nous observer, de nous espionner. Ces femmes, ces enfants, ces jeunes hommes, ces vieillards, balayeurs de nos rues : espions ; ces employés de magasin, à la figure fraîche et souriante : espions ; ces ouvriers qui pullulaient dans nos fabriques, nos usines, nos manufactures : espions ; ces étudiants, ces artistes, venus sous prétexte de visiter nos grands établissements scientifiques, nos bibliothèques et nos musées : espions ; ces négociants attirés chez nous par les nécessités de leur commerce : espions ; ces voyageurs de tout âge, de toute condition, qui sillonnaient la France hospitalière dans tous les sens : espions, espions, espions. Vraiment, l'esprit reste confondu et la conscience se révolte quand on voit ces Allemands, qui se disent honnêtes lorsqu'ils n'ont que la naïveté de la sauvagerie, recevoir ainsi sans regimber et exécuter le plus naturellement du monde, le mot d'ordre d'un ambitieux sans scrupule, sans délicatesse, sans loyauté, qui affiche hautement le plus insolent mépris pour tout ce qui constitue les droits de la justice et de l'humanité. Eh bien, soit ; dorénavant *Allemand* et *espion* seront pour nous deux synonymes dans toute la rigueur du mot, et nous traiterons en conséquence, quand ils se présenteront chez nous, les fils de la blonde et *vigilante* Germanie. Nous saurons que tout hôte, tout voyageur, tout ouvrier, tout individu, en un mot, d'au delà du Rhin, est un mouchard de Bismark ou de ses successeurs.

Quelques souvenirs historiques compléteront cette étude sur les espions et l'*espionnage*. On verra à quelle abjection morale l'avidité du gain peut conduire, et aussi quels désastres a quelquefois produits un seul espion habilement déguisé.

Nous avons dit que, sous Richelieu, le fameux capucin Joseph avait organisé l'*espionnage* sur une échelle vraiment prodigieuse. Tantôt c'était un brave seigneur, vieux, infirme et soi-disant sourd, devant lequel on ne se gênait pas pour tout dire, et qui retrouvait sa vigueur et ses jambes pour aller reporter au cardinal des propos dont il n'avait pas perdu le plus petit détail. Tantôt c'était une femme qui se glissait dans l'intimité d'un jeune et brillant courtisan, et lui arrachait, nouvelle Dalila, un secret dangereux et terrible. Mais Richelieu n'avait pas des espions seulement en France : l'Espagne, l'Autriche, l'Italie en recélaient un grand nombre. La conjuration de Cinq-Mars offre l'exemple de la rapidité et de la sûreté avec lesquelles ils savaient opérer. Au moment où le favori se croyait sûr de la victoire, le secrétaire d'Etat, Chavigny, apporta au roi un paquet qui venait d'être envoyé à Richelieu ; c'était la copie exacte du traité avec l'Espagne. Cette copie — le fait, bien qu'impossible à prouver, n'est pas douteux — arrivait tout droit de Madrid, où Richelieu entretenait un agent inconnu qui avait plus d'une fois éventé les secrets du cabinet espagnol, comme l'atteste la correspondance de Sourdis.

Dans les dernières années de Louis XIV, le cabinet de Versailles entretenait à Bruxelles, comme agent secret, c'est-à-dire espion, l'abbé Lenglet-Dufresnoy. Ce personnage, qui jouait un jeu double, était en même temps (le fait est aujourd'hui avéré) l'espion du prince Eugène. Le plus étrange, c'est que Lenglet-Dufresnoy s'acquittait consciencieusement de sa besogne, et que, grâce à lui, ni Louis XIV ni le prince Eugène n'ignoraient un détail de ce qui se passait chez le voisin. L'*espion double* (terme consacré) est en effet une variété assez fréquente de l'espion.

La plupart des conspirations ourdies contre la vie de Napoléon Ier furent découvertes par des espions. On sait les détails de l'arrestation de Cadoudal, arrestation qui se fit dans des conditions de précision prodigieuse. Fouché avait réorganisé la police et spécialement l'*espionnage* sur une base redoutable. L'*espionnage* encore, quand revinrent les Bourbons, permit de surprendre les conspirations bonapartistes, entre autres celle du général Berton, dite *conspiration de Saumur*. C'est surtout à cette époque que se fit sentir dans nos mœurs cette déviation du sens moral par nous signalée plus haut. Un ancien émigré, le comte de Brivasac-Beaumont, sollicita et obtint la direction d'une police particulière, qu'il organisa et dont il choisit les agents : l'empressement à s'enrôler fut tel que Brivasac-Beaumont faillit être débordé. Ce fut à qui serait espion : les uns pour être utiles, les autres pour y trouver des moyens d'existence, une autre classe pour avoir la petite jouissance de dénoncer ses ennemis ou de servir ses petites haines. Il y en eut même qui se présentèrent comme amateurs. En Espagne, c'était un honneur d'être familier du saint-office ; en France, on recherchait avec avidité le titre et les fonctions d'agent de police. Brivasac n'eut que l'embarras du choix, et un curieux livre, devenu très-rare, la *Police dévoilée* (1829, in-8°), nous apprend que toutes ses recrues furent prises dans la fine fleur des pois de l'époque : « Il décora du titre de son brigadier, dit l'ouvrage que nous venons de citer, un nommé Verceil, ex-capitaine, chevalier de Saint-Louis, qui établit son domicile et ses bureaux rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Huit agents le secondèrent dans ses ténébreuses opérations. On comptait parmi eux le chevalier Courton, Dulac, ancien militaire, et le nommé Tourade. Ce dernier, très-adroit, s'introduisait dans les maisons sous divers prétextes, tirait les cartes aux femmes de chambre moyennant la rétribution de 1 franc, leur parlait du passé, les consolait sur le présent et leur prédisait l'avenir, qui toujours devait être très-heureux, puisqu'elles payaient le sorcier. C'est ainsi que Tourade parvint à savoir ce qui se passait chez les personnes de la plus haute distinction. MM. Manuel, Benjamin Constant et autres députés furent signalés dans les rapports de ce misérable comme tenant journellement les propos les plus dangereux contre le roi et son autorité, et cherchant à propager de coupables doctrines. » Telle fut d'ailleurs la fureur d'*espionnage* au début de la Restauration que, lors de son passage à Paris, l'empereur Alexandre de Russie, suspect de libéralisme, fut mis en surveillance : un inspecteur général, nommé Foudras, chargea l'agent Mayer de surveiller le monarque russe, qui logeait à l'Elysée-Bourbon. L'agent fut arrêté, puis relâché sans qu'on eût réussi à le convaincre. Mais la suite de l'empereur, qui se sentait épiée, ne voulut pas en avoir le démenti : quelques instants après le départ de Mayer, un jeune garçon, juif de naissance, vint à passer au même endroit. Interrogé, il balbutia, se troubla, et, pris pour l'agent véritable, fut pendu le lendemain dans les environs de Choisy-le-Roi comme coupable d'*espionnage*.

Le malheureux Labédoyère dut sa perte à l'*espionnage*, et à un *espionnage* d'autant plus odieux que le misérable qui le vendit avait été au service de sa famille et comblé de bienfaits par elle. « Dès que Labédoyère fut dans la capitale, dit un historien contemporain, il fut surveillé sur l'heure. Dabasse (c'était le nom du misérable domestique, devenu inspecteur de police) avait un libre accès dans cette maison. Il inspirait de la confiance, il était instruit de tout ce qui se passait dans l'intérieur, et rien ne lui était caché. On ne doit pas s'étonner si le colonel jouissait d'une grande liberté, si rien ne pouvait lui porter ombrage. Dabasse le voyait à chaque instant... L'argus de la police était là... Labédoyère ne pouvait échapper. » Le moment venu, Dabasse opéra l'arrestation avec un calme qui ne se démentit pas un instant. On sait le dénoûment de cette tragique aventure.

En même temps que l'*espionnage* s'organisait à l'intérieur, l'extérieur n'était pas négligé. Ainsi, en 1818, le congrès d'Aix-la-Chapelle venait à peine de s'ouvrir que le ministre de l'intérieur y dépêcha un officier de paix et deux agents, chargés d'espionner la conduite du duc de Richelieu et les faits et gestes des membres du congrès. Le trio se félicitait de son succès quand il fut pris en flagrant délit d'*espionnage*. Les membres du congrès se bornèrent à un véritable châtiment tragi-comique : les trois espions furent pendus, puis décrochés quand on les vit à moitié suffoqués, et renvoyés honteusement en France. Le même Brivasac-Beaumont dont nous avons parlé ci-dessus eut plus tard à remplir un rôle analogue, en Angleterre, auprès du duc Decazes, alors notre ambassadeur. L'affaire Conseil, qui, sous Louis-Philippe, eut tant de retentissement en Suisse, rentre aussi dans la même catégorie. Conseil, envoyé par le ministère des affaires étrangères, fut d'ailleurs désavoué par le ministère de l'intérieur. Deutz, le traître qui livra la duchesse de Berry en 1832, ne fut pas non plus autre chose qu'un espion.

L'*espionnage* et les espions ont fréquemment tenté l'imagination des romanciers et des poëtes. Nous rappellerons, entre autres créations, le Peyrade et le Corentin de Balzac, le Javert de Victor Hugo (dans les *Misérables*), le Jackal et le Gibassier d'Alexandre Dumas (les *Mohicans de Paris*). Un espion est le personnage principal du drame de *Napoléon Bonaparte*, par le même auteur, qui l'a repris dans un autre drame plus récent, les *Blancs et les bleus*. La controverse morale qui fait peser dans un plateau de la balance l'infamie du métier, et dans l'autre plateau les dangers qu'il fait courir, prête en effet puissamment à une création saisissante. L'*Espion* de Fenimore Cooper est une des plus remarquables études de l'espion de guerre. V. ESPION.

ESPIONNÉ, ÉE (è-spi-o-né) part. passé du v. Espionner. Surveillé par des espions ou par des gens qui épient en secret : *Etre* ESPIONNÉ *par la police. Les hommes masqués sont des maris qui viennent espionner leurs femmes, ou des maris en bonne fortune qui ne veulent pas être* ESPIONNÉS *par elles*. (Balz.) *Tout magistrat vénitien avait la pâleur livide d'un espion* ESPIONNÉ. (V. Hugo.)

ESPIONNER v. a. ou tr. (è-spi-o-né — rad. *espion*). Surveiller en espion : ESPIONNER *un conspirateur.* ESPIONNER *tous les actes de quelqu'un. Ce n'est pas l'affaire des satyres d'*ESPIONNER *les amours des dieux*. (P. de St-Victor.)

— Absol. : *C'est un vilain métier que d'*ESPIONNER. (Acad.)

S'espionner v. pr. Se surveiller secrètement l'un l'autre : *Deux agents de la police qui* S'ESPIONNENT *sans se connaître.*

ESPIRA-DE-L'AGLY, village et comm. de France (Pyrénées-Orientales), cant. de Rivesaltes, arrond. et à 12 kilom. de Perpignan ; 1,308 hab. Source minérale. Vignobles renommés. L'église romane offre un portail richement orné et une belle abside.

ESPIRITU-SANTO, province du Brésil, située entre l'océan Atlantique, qui la limite à l'E., les provinces de Rio-de-Janeiro au S., de Minas-Geraes à l'O. et de Bahia au N. Superficie, 100,000 kilom. carrés ; 75,000 hab. ; ch.-lieu, Nossa-Senhora-da-Vittoria. C'est une des provinces les plus belles et les plus riches, mais en même temps une des moins cultivées et des moins peuplées de l'empire. Des ramifications de la Serra de Montequiera et de la Serra do Mar s'élèvent à l'E., s'étendent dans tous les sens sur ce pays et y forment de fort belles vallées. De majestueuses forêts couvrent ces montagnes et s'étendent jusqu'à l'Océan ; leur exploitation est de la plus haute importance pour ce pays, où l'agriculture, l'éducation du bétail et l'industrie sont presque nulles. Les principaux cours d'eau de cette province, très-bien arrosée, sont : le Rio Doce, Saô-Matheus, Itaunnas, Mucury, Itapeneirin, Piraquéaçu, Sauanhn, Santa-Maria, Guaraparim, Benevente, Piuma, Itabapuana, Jucu et Cariacica. On y trouve des lacs, dont le plus remarquable est celui de Juparanan, qui a 44 kilom. de circuit. Il est longé du N. au S. par la cordillère do Mar, qui, dans la contrée, reçoit le nom de Serra dos Aîmores. Les forêts, les pluies et les brises qui soufflent de la mer, y modèrent la chaleur. Le climat est généralement salubre. La population civilisée d'Espiritu-Santo atteint à peine le chiffre de 100,000 hab., groupés dans la capitale, une autre ville, onze villages, y compris trois colonies allemandes, formant ensemble un total de 2,526 hab. Dans l'autre partie de ce territoire, dont la superficie atteint 14,166 milles carrés, on trouve différentes peuplades d'Indiens libres, la plupart très-belliqueux, tels que les Puris, les Botocudos, les Aîmores, etc. Ils vivent de la pêche et de la chasse et s'occupent de la confection de divers ouvrages en bois. L'agriculture n'a pas fait de grands progrès dans le pays ; ses principaux produits sont : la farine de manioc, le café, le coton, le sucre, le tabac et diverses productions forestières. Cependant des planteurs de Rio-de-Janeiro commencent à émigrer dans cette province et à établir de vastes exploitations agricoles, dont plusieurs sont déjà en pleine prospérité. Le commerce s'y fait par cabotage par Rio-de-Janeiro. La côte de cette province offre un développement d'environ 500 kilom. et a neuf ports, sans compter quelques baies de moindre importance.

La province de Espiritu-Santo est le premier district découvert par les Portugais sur les côtes du Brésil. Alvarez Cabral y déposa, en 1500, deux hommes de son équipage. En 1504, Christovam Jacques y amena une colonie assez nombreuse, avec deux missionnaires franciscains, et la ville de Porto-Seguro s'éleva sur les bords de la baie de ce nom. Elle devint bientôt la première factorerie du commerce du bois de Brésil. Jean III de Portugal ayant donné le territoire de cette province, explorée en 1525, à Vasco-Fernandes Continho, celui-ci, accompagné de 60 aventuriers, y aborda le dimanche de la Pentecôte de l'année 1535, d'où le nom d'*Espiritu-Santo* donné à la contrée. Peu de temps après, Continho remporta une victoire sur les Aîmores, sauvages qui dominaient dans le pays, et, en souvenir de ce fait d'armes, il donna le nom de Vittoria à l'île qui se trouve dans la baie d'Espiritu-Santo, île où s'était livré le combat. C'est là qu'est située la capitale de la province, qui porte aussi le nom de Vittoria. En 1544, Vasco-Fernandes Continho fonda la ville d'Espiritu-Santo, avec un fort pour la défendre ; mais,

tandis qu'il retournait en Europe pour demander des secours pour sa colonie, les Indiens envahirent les établissements et massacrèrent tous les Européens, malgré des secours envoyés par Mendo de Sâ, gouverneur de Bahia. Enfin, après trente ans de combats meurtriers, qui avaient coûté la vie à un grand nombre de Portugais, une poignée d'hommes de cette nation parvint à remporter une victoire décisive sur les Indiens. Les jésuites s'efforcèrent de répandre le christianisme parmi les sauvages, et la colonie recommença à prospérer. Après des péripéties diverses, elle fut réunie à la couronne impériale du Brésil. Elle a peu progressé depuis cette époque, parce que les mauvais traitements que les Portugais ont fait subir aux indigènes ont excité dans ces derniers une haine qui s'est transmise de génération en génération, et qui se traduit encore aujourd'hui par des vexations de toute espèce.

ESPIRITU-SANTO, ville de l'Amérique du Sud (Brésil). V. VILLA-VELHA.

ESPIRITU-SANTO, ville de l'île de Cuba, intendance centrale, à 325 kilom. E.-S.-E. de la Havane, par 21° 57 de lat. N. et 81° 48′ de long. O. ; 15,484 hab., parmi lesquels 5,296 blancs, 2,722 nègres libres et 7,466 esclaves. Elle est le chef-lieu d'un des districts les plus fertiles de l'île et fait un commerce actif en sucre, café et tabac.

ESPIRITU-SANTO (baie de), baie de l'Amérique du Sud, formée par l'Atlantique, sur la côte orientale du Brésil, province d'Espiritu-Santo. Sa forme est semi-circulaire, et elle a 13 kilom. de longueur sur 9 kilom. de largeur. Elle est accessible aux frégates, et son entrée est défendue par cinq fortins. C'est dans cette baie que se trouve l'île sur laquelle s'élève la ville de Nossa-Senhora-da-Vittoria.

ESPIRITU-SANTO (île de), île de l'Amérique du Nord, dans le golfe de Californie, près de la côte S.-E. de la basse Californie, par 24° 30′ de lat. N. et 112° de long. O. Elle mesure 20 kilom. du N. au S., sur 8 de l'E. à l'O. ‖ Ile de l'Océanie, archipel des Nouvelles-Hébrides, par 165° de long. E. et 15° de lat. S. Superficie, environ 3,800 kilom. carrés. Une baie très-étendue, que le navigateur espagnol Quiros nomma Saint-Philippe, partage la partie septentrionale en deux presqu'îles, dont les extrémités N. forment à l'O. le cap Cumberland et à l'E. le cap Quiros. La partie occidentale de l'île est très-élevée et présente plusieurs chaînes de montagnes escarpées vers la côte. Au delà de ces montagnes, en avançant vers l'E., on trouve des collines couvertes de forêts et de riantes vallées dont la végétation est aussi riche que variée. De nombreuses rivières descendant des montagnes contribuent à la fertilité du sol, qui produit en abondance les fruits les plus délicieux et les plus rares. Les naturels sont des nègres océaniens qui vivent dans un état de guerre continuelle. Découverte en 1606 par Quiros, l'île d'Espiritu-Santo fut visitée par Bougainville, puis par Cook, qui, en 1774, explora toute la côte.

ESPLANADE s. f. (è-spla-na-de — du part. latin *explanatus*, de *planare*, rendre plan. Le participe passé sanscrit *prathuna*, étendu, de la racine *prath*, étendre, s'est contracté en *planus*, uni, égal, d'où *plano*, *planare*, aplanir. Du latin *planare*, les Français ont tiré *planer*, se soutenir en l'air les ailes déployées, et du part. passé *explanatus*, aplani, les Espagnols ont fait *explanada*, sous-entendu *tierra*, terre, terrain aplani ; d'où *esplanade*). Fortif. Anciennement, Glacis d'un ouvrage de fortification. ‖ Aujourd'hui, Grand espace libre, ordinairement disposé en pente, qui sépare une citadelle des maisons de la ville, et qui a pour objet d'empêcher l'ennemi de se servir de ces constructions pour faire à couvert des travaux d'attaque. ‖ Parquet, corridor, chemin couvert où les assiégés s'établissent pour inquiéter l'ennemi ou appuyer les sorties.

— Par ext. Vaste place découverte en avant d'un édifice : *L'*ESPLANADE *des Invalides. Derrière le grand carré des roses, dans le jardin du Luxembourg, il y a une large et belle allée que les bonnes d'enfants et les militaires désertent pour encombrer l'*ESPLANADE *ou pour aller s'asseoir en espalier le long des murs brûlants de la pépinière*. (P. Féval.) ‖ Plateau élevé et découvert, d'où l'œil peut plonger au loin dans la campagne : *C'est une* ESPLANADE *pratiquée sur une roche escarpée*. (Chateaub.)

— Fauconn. Chemin que l'oiseau parcourt en planant.

ESPLANDIAN s. m. (è-splan-di-an — du lat. *splendere*, briller). Moll. Nom vulgaire d'une belle coquille du genre cône.

Esplandian (LES EXPLOITS D'), roman d'origine espagnole, qui fait suite à l'*Amadis de Gaule*, dont l'original est portugais. On sait que les Amadis, série qui contient sept ou huit romans, dont les principaux sont : *Amadis de Gaule*, *Esplandian*, *Amadis de Grèce* et *Florisel de Nicea*, forment un cycle chevaleresque, comme les romans de la Table ronde, et Charlemagne et ses douze pairs. Ces romans, qui se font suite les uns aux autres, développent des incidents et des personnages qui, dans le premier, n'apparaissaient qu'au second plan, mais en conservant avec une grande exactitude toute cette généalogie fabuleuse et les caractères généraux de l'œuvre primitive. Chaque suite est considérée, non comme un nouvel ouvrage, mais comme un nouveau chapitre. C'est ainsi que les *Exploits du très-valeureux chevalier Esplandian* (*Las sergas del esforzado caballero Esplandian*) portent le titre de cinquième, sixième et septième livres de l'*Amadis de Gaule ; Amadis de Grèce*, le titre de huitième livre, et *Florisel de Nicea*, celui de neuvième livre du même ouvrage.

On attribue les livres qui contiennent les *Exploits d'Esplandian* et qui forment un ensemble bien distinct, comme toutes les autres suites, à Garci Ordoñez de Montalvo, corrégidor de Medina del Campo, qui traduisit en espagnol l'*Amadis de Gaule*, du Portugais Vasco de Lubeïra. La version espagnole de ce roman, aïeul de tant d'autres, a seule subsisté avec les imitations italiennes et françaises qui en ont été faites, l'original ayant disparu depuis longtemps. Les Espagnols mêmes se sont fondés sur cette disparition pour réclamer la paternité entière de l'*Amadis ;* mais il suffit de comparer à cette œuvre les *Exploits d'Esplandian* pour se convaincre de l'infériorité du génie de Montalvo lorsque, désireux de continuer le succès du livre qu'il avait traduit, il entreprit d'inventer à son tour. Soldat d'abord, ce fut seulement dans son âge mûr, à cinquante ans, qu'il se fit narrateur chevaleresque, et il employa, dit-on, vingt ans à mener à bien son œuvre. Beaucoup moins long que le récit des aventures du père, Amadis de Gaule, le roman d'*Esplandian* atteint pourtant des dimensions assez considérables. L'auteur prend son héros au moment où il est armé chevalier, à la cour de son père, en présence de la fée Urgande (*Urganda la desconocida*), au son des trompettes d'or de quatre damoiseaux, pour le conduire, à travers une foule d'aventures et de périls, de combats en champ clos, de villes forcées, de brigands punis, de sortiléges conjurés, jusque sur le trône de Constantinople, où il s'assoit en épousant la fille de l'empereur, Leonorina. On ne s'attend pas à ce que nous fassions un récit, même sommaire, de ces exploits miraculeux. Les romans à la mode nous ont blasés sur ces sortes d'aventures, qui nous paraissent fades aujourd'hui ; tout au plus pouvons-nous lire l'Arioste, grâce au prestige du style et à l'art magique de la composition. Cependant ces vieux romans de chevalerie sont loin d'être à dédaigner, et on est surpris, en les étudiant d'un peu près, des trésors d'imagination, des grâces d'invention et de style qu'on y rencontre.

Les défauts d'*Esplandian* proviennent surtout de la rivalité que l'auteur a voulu établir entre les exploits du fils et les hauts faits du père. Le père était très-fort, il faut que le fils soit extravagant. Pour aider au merveilleux, Ordoñez de Montalvo a transporté la plus grande partie de ses aventures en Orient, c'est-à-dire dans un pays qui lui était inconnu ; de là une géographie risible. On y rencontre même une reine de Californie, ennemie redoutable de toute la chrétienté, et, à un moment, Constantinople est assiégé par trois millions de païens. Le style est faible, inférieur à celui de l'*Amadis*. Aussi, en le rencontrant dans la bibliothèque de don Quichotte, le curé dit-il au barbier : « En vérité, le fils n'égale pas le mérite du père ! » Il y a pourtant un épisode très-joli, qui donne une idée de l'imagination riche et parfois gracieuse de l'auteur. Esplandian ne sait comment pénétrer dans Constantinople pour voir la fille de l'empereur, Leonorina, qui l'aime et dont il est amoureux. Son amie, la doncella Carmela, qui l'accompagne partout et joue auprès de lui le rôle d'une fée ingénieuse, lui suggère un stratagème. Le bruit s'est répandu dans le monde entier de ses exploits à la roche de la Dame-Enchanteresse ; comment il y a conquis l'épée merveilleuse, les trésors gardés par le serpent et est sorti des périls où mille chevaliers avant lui avaient perdu la vie. Elle fait diriger le vaisseau d'Esplandian vers le port de Constantinople et, de là, fait dire à l'empereur que le valeureux chevalier veut donner en présent à sa fille un coffre qui renferme une idole couverte de diamants. L'empereur et toute sa cour viennent à bord voir l'idole et restent émerveillés de la splendeur des draperies d'or et des bijoux ; le présent est accepté. Mais le soir, ce que l'on transporte au palais dans le grand coffre, sorte de cercueil, ce n'est pas l'idole, c'est Esplandian revêtu de ses plus magnifiques habits. Le coffre est déposé dans la chambre de la princesse, et Carmela, qui accompagne les porteurs, jette le trouble dans l'esprit de Leonorina en lui disant ces mots à double entente : « Je te laisse dans ce cercueil un présent mort et un autre vivant. » L'infante craint que son amant ne soit mort et qu'on ne lui en apporte la dépouille. « Toute sa chair, dit le romancier, eut le frémissement des feuilles quand le vent souffle. » Elle fait ouvrir le coffre, et Esplandian sort, éclatant de beauté, resplendissant de broderies et de diamants. Il y a un charme exquis dans toute cette scène.

Le succès des *Exploits d'Esplandian* fut considérable à l'apparition du livre. Six éditions consécutives n'épuisèrent pas la curiosité publique ; on le traduisit dans toutes les langues. Les scènes orientales, les combats contre les Turcs répondaient, comme le remarque Ticknor, à la préoccupation générale de l'Europe, qui, depuis le succès des armes de Bajazet, avait les yeux tournés vers Constantinople comme vers le plus grand péril qui eût jamais menacé la chrétienté. La première édition est de Tolède (1521), la seconde de Salamanque (1525) ; une des plus curieuses est de Burgos, in-fol. à deux colonnes, imprimée par Simon de Aguyo (1587). Elles portent toutes pour titre : *Las Sergas del esforzado caballero Esplandian, hijo del excellente rey Amadis de Gaula*, etc. Remarquons en passant que *sergas* (exploits) est un vieux mot espagnol, dérivé du grec ἔργα (œuvres), choisi par l'auteur parce qu'il présente son roman comme une traduction de la biographie d'Esplandian écrite en grec par le maître Elizabad, médecin du roi Amadis, dans le roman de ce nom, et présenté au fils comme son historiographe futur.

Don Pascal de Gayangos, érudit espagnol d'une grande valeur, a donné, dans la *Bibliothèque Rivadeneyra*, une édition nouvelle de l'*Amadis* et de l'*Esplandian*, précédée de notes critiques et d'une bibliographie des romans de chevalerie espagnols, d'une exactitude et d'un complet qui ne laissent rien à désirer (Madrid, 1857, 1 vol. in-8°).

ESPLUGA-DE-FRANCOLI, ville d'Espagne, Catalogne, prov. et à 35 kilom. N.-N-O. de Tarragone, sur la rive droite du Francoli ; 3,150 hab. Manufactures de toiles, de coton et de cire blanche ; distilleries, tuileries. Commerce en produits manufacturés et produits agricoles ; quincaillerie et poisson salé. On y remarque une belle église gothique et les ruines d'un château fort qui dominent la ville. ‖ Le même mot est, avec différents affixes, le nom de quatre autres bourgades de Catalogne et d'un bourg dans l'Aragon.

ESPOIR s. m. (è-spoir — lat. *speres*, mot que l'on trouve dans Ennius, et qui est allié à *spes*, espérance, et à *sperare*, espérer. *Espoir*, dans l'ancienne langue, avait un emploi élégant : il signifiait *peut-être*. L'ancienne langue avait aussi un substantif verbal à forme féminine, *espère*, d'où la locution proverbiale *à l'espère*, au hasard). Espérance qu'une chose désirée se réalisera : *Vain* ESPOIR. ESPOIR *trompeur. L'*ESPOIR *d'une récompense. L'*ESPOIR *vient à manquer, le désir se fane*. (Volney.) *Le doute a ses dédommagements, il a ses vœux et son* ESPOIR. (B. Const.) *L'*ESPOIR *est une mémoire qui désire, le souvenir est une mémoire qui a joui*. (Balz.)

Si l'amour vit d'*espoir*, il périt avec lui.
CORNEILLE.

Le trépas seul éteint l'*espoir* de l'homme.
CORNEILLE.

L'*espoir* est le seul bien des cœurs infortunés.
BERNIS.

Les dieux se font un jeu de l'*espoir* des humains.
LA FONTAINE.

L'*espoir* le plus trompeur tient lieu de quelque bien,
Et le plus grand des maux est de n'espérer rien.
QUINAULT.

L'*espoir*, il est vrai, nous soulage
Et nous berce un temps notre ennui ;
Mais, Philis, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui !
MOLIÈRE.

— Par ext. Personne ou chose en qui l'on espère, qui fait l'objet de l'espérance : *Mon fils est tout mon* ESPOIR.

O mon fils, cher *espoir* que je me suis ravi !
RACINE.

— *Dans l'espoir de* ou *que*, Espérant, dans la pensée de ou que : *Je suis venu* DANS L'ESPOIR DE *vous trouver*, DANS L'ESPOIR QUE *vous seriez ici.*

— Anc. mar. Petite pièce d'artillerie placée sur le gaillard d'avant, et qui servait surtout à favoriser une descente sur une côte ennemie.

— Gramm. Comme ce mot suppose toujours la pensée d'une chose qui n'est pas encore réalisée, on ne doit point l'employer en le faisant rapporter à quelque chose de passé ou de présent. Ce serait donc une faute de dire : *J'ai l'espoir que sa conduite est devenue meilleure*, il faut dire : *Je me plais à penser que*, etc. Toutefois, on pourrait dire également : *J'ai l'espoir que sa conduite sera devenue meilleure ;* dans ce cas, la forme du futur *sera devenu*, bien que désignant en réalité une action passée, suffit pour autoriser l'emploi du mot *espoir*.

— **Épithètes.** Doux, tendre, amoureux, agréable, aimable, gracieux, charmant, enchanteur, riant, enivrant, consolant, consolateur, rassurant, fortifiant, décevant, séducteur, suborneur, trompeur, chimérique, faux, vain, frivole, vague, incertain, douteux, chancelant, passager, mensonger, éphémère, imaginaire, fol, aveugle, ridicule, frivole, téméraire, présomptueux, orgueilleux, imprudent, funeste, fatal, dangereux, léger, médiocre, faible, timide, naïf, crédule, juste, permis, légitime, naturel, vif, ardent, solide, long, tardif, prématuré, futur, fondé, ferme, assuré, certain, exagéré, outré, secret, caché, déguisé, dissimulé, nourri, entretenu, caressé, bercé, naissant, renaissant, court, rapide, déçu, frustré, trompé, trahi, ravi, envolé, dissipé, anéanti.

— **Syn. Espoir, espérance.** V. ESPÉRANCE.

— **Allus. litt. Quittez le long espoir et les vastes pensées**, Vers de la fable de La Fontaine si justement admirée : *Le Vieillard et les trois jeunes Hommes.*

Un octogénaire plantait.
Passe encor de bâtir ; mais planter à cet âge !
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage
Assurément il radotait.
Car, au nom des dieux, je vous prie,
Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir ?
Autant qu'un patriarche il vous faudrait vieillir.
A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ?
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées ;
Quittez le long espoir et les vastes pensées ;
Tout cela ne convient qu'à nous.
Il ne convient pas à vous-mêmes,
Repartit le vieillard. Tout établissement
Vient tard et dure peu. La main des Parques blême
De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier ? Est-il aucun moment
Qui vous puisse assurer d'un second seulement ?

Le quatrain suivant de Maucroix est un commentaire heureux de cette dernière pensée :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi ;
Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne :
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et celui de demain n'appartient à personne.

Voici une application heureuse du vers qui fait l'objet de cet article :

« Il devient de plus en plus rare de rencontrer des écrivains qui s'attachent à quelque grand ouvrage, étudient une question compliquée, en pénètrent toutes les profondeurs, en éclairent toutes les obscurités. On éparpille ses forces sur vingt sujets à la fois ; il faut faire vite, il faut faire court ; on se soumet aux exigences du présent, et le *long espoir et les vastes pensées* semblent chaque jour nous échapper davantage. »

(*Revue de l'Instruction publique.*)

— **Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir, La vie est un opprobre et la mort un devoir**, Vers de Voltaire dans *Mérope*. V. PERDRE.

Espoir en Dieu (L'), poésie d'Alfred de Musset, une des plus pures inspirations, un des cris les plus éloquents qui puissent être arrachés du cœur de l'homme. C'est la plainte d'une intelligence élevée qui se sent entourée de mystères impénétrables, qui ne voit ni le but ni la fin de l'existence humaine, et qui essaye, sans le pouvoir, de remplacer le doute par la foi. En vain les passions, l'entraînement du monde, les plaisirs et jusqu'aux préceptes de la sagesse païenne le convient à ne point chercher ce que l'homme ne peut pas savoir ; je ne puis, s'écrie-t-il !

Je ne puis ; malgré moi l'infini me tourmente,
Je n'y saurais penser sans crainte et sans *espoir*,
Et, quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre et pourtant de le voir.
Qu'est-ce donc que ce monde et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux ?
Passer comme un troupeau les yeux fixés à terre
Et renier le reste, est-ce donc être heureux ?
Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son âme.
Dans la création le hasard m'a jeté,
Heureux ou malheureux, je suis né d'une femme,
Et je ne puis m'enfuir hors de l'humanité.

Où se réfugier, puisque le doute est un tourment pour l'homme et que l'indifférence elle-même n'est que le vide ? Le poëte se le demande avec anxiété. L'épicuréisme, la doctrine de la jouissance et de l'oubli, lui offrira-t-il cet abri qu'il cherche ? Non.

Aux jours même où parfois la pensée est impie,
Où l'on voudrait nier pour cesser de douter ;
Quand je posséderais tout ce qu'en cette vie,
Dans ses vastes désirs, l'homme peut convoiter ;
Donnez-moi le pouvoir, la santé, la richesse,
L'amour même, l'amour, le seul bien d'ici-bas ;
Que la blonde Astarté, qu'idolâtrait la Grèce,
De ses îles d'azur sorte en m'ouvrant les bras,
Quand Horace, Lucrèce et le vieil Epicure,
Assis à mes côtés, m'appelleraient heureux,
Et quand ces grands amants de l'antique nature
Me chanteraient la joie et le mépris des dieux,
Je leur dirais à tous : « Quoi que nous puissions [faire,
Je souffre, il est trop tard, le monde s'est fait vieux ;
Une immense espérance a traversé la terre,
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux. »

Sera-ce donc la religion qui nous sauvegardera ? Le poëte semble s'en rapprocher dans ces derniers vers, mais les prêtres et leurs dogmes lui font peur. Le dieu redoutable, le dieu de vengeance qu'ils veulent nous contraindre d'adorer, sous peine de tourments éternels, les mystères incompréhensibles qu'ils ajoutent, comme à plaisir, à ceux déjà si profonds dont nous sommes entourés, ne satisfont ni sa raison ni sa conscience. Il détourne la tête avec dédain.

Reste la philosophie. De haut, comme un aigle qui plane, le poëte envisage et résume tous les systèmes, de Zénon à Descartes, à Pascal, à Spinosa, à Kant : il n'y voit qu'obscurités et contradictions, il caractérise d'un mot leurs efforts et leur impuissance. Alors s'adressant à tous ces illustres génies, qui ont essayé de percer les ténèbres et n'ont pu réussir, malgré le rayonnement de leurs idées, il les convie à mêler leurs voix à la sienne dans une prière, et il supplie ce Dieu in-

connu, que l'instinct révèle, que la nature entière démontre, que les philosophies et les religions cachent ou découvrent tour à tour, de se montrer enfin, s'il existe, et de délivrer l'homme de ce doute accablant. Les strophes de cette prière sont admirables et rappellent, si elles ne les dépassent, les plus belles de Lamartine; mais, avant de l'adresser au dieu inconnu, l'esprit railleur qui a créé *Namouna* et les *Nuits* ne peut s'empêcher de s'écrier :

Si le ciel est désert, nous n'offensons personne;
Si quelqu'un nous entend, qu'il nous prenne en pitié.

Cet espoir en Dieu n'est qu'un cri de doute et de désespoir; mais le désespoir y parle un si éloquent langage, et ces beaux vers, sortis de ce que la conscience humaine a de plus intime, ont un tel accent de vérité qu'il semble qu'un souffle de Pascal ait passé sur cette poésie.

Espoir, paroles de J. Barbier, musique de Beethoven. Ne disons que quelques mots de cette étude : « C'est beau, admirablement beau; la muse des harmonies n'a jamais rien produit de plus vivace et de plus grandiose. » C'est au lecteur à méditer longuement ce chef-d'œuvre et à s'en assimiler les merveilles jusqu'au plus profond de la pensée.

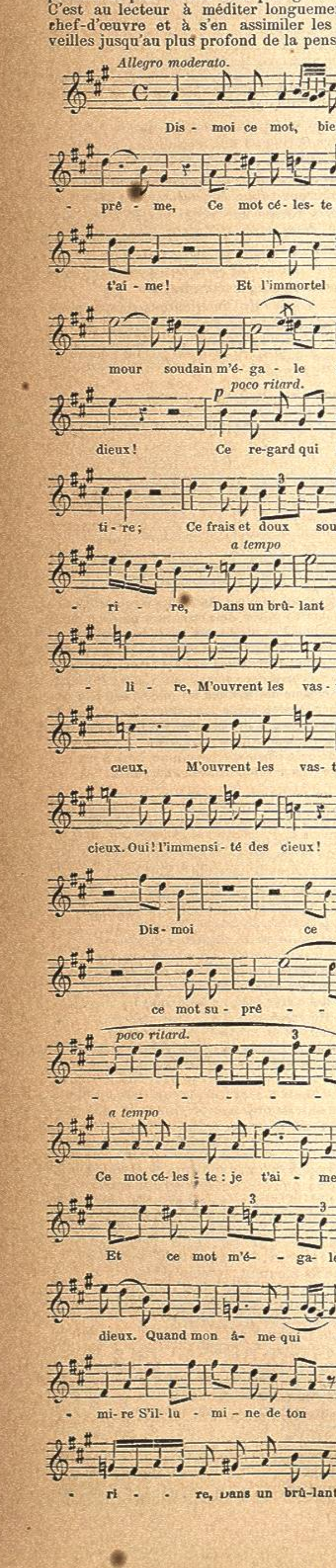

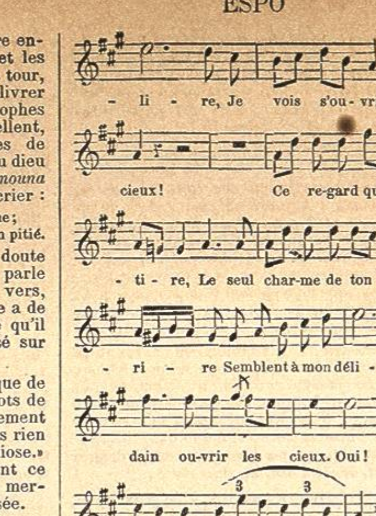

ESPOJA (marquis de), général et diplomate espagnol, né vers 1790. Il servit avec distinction dans l'armée nationale qui, de 1808 jusqu'à la chute de Joseph Bonaparte, combattit contre la domination napoléonienne. En 1814, il passa au Mexique, d'où il revint quatre ans plus tard avec le grade de général, remplit ensuite diverses fonctions, montra à la cause du roi un attachement qui faillit lui coûter la vie lors de la révolution constitutionnelle de 1820, et, après la restauration de Ferdinand VII dans son pouvoir absolu (1823), il se déclara contre le parti apostolique dont le chef fut don Carlos. Peu avant sa mort, Ferdinand, dans la prévision d'un mouvement carliste, le chargea de l'inspection des troupes. Le marquis d'Espoja se déclara énergiquement en faveur de la jeune reine Isabelle, fut nommé sénateur, puis devint, en 1838, ambassadeur d'Espagne près la cour des Tuileries. Après avoir rempli ce poste pendant plusieurs années, il alla prendre à Madrid son siége au sénat.

ESPOLE s. f. (è-spo-le — V. l'étym. du mot *espolin*). Techn. Fil de la trame d'une étoffe. ‖ On dit aussi ESPOULE.

ESPOLETTE s. f. (è-spo-lè-te— V. l'étym. du mot *espolin*). Artill. Nom donné par quelques écrivains militaires à la fusée des projectiles creux : *Pendant la guerre d'Italie, en 1859, l'artillerie française ayant envoyé à Gênes un approvisionnement de fusées toutes chargées, le commis de l'atelier expéditeur écrivit sur les caisses le mot* ESPOLETTES; *or, le garde du bureau ayant lu* épaulettes, *fit placer l'envoi dans un magasin d'habillement; on conçoit les résultats qu'aurait eus un si singulier quiproquo si un incendie était venu à éclater.* ‖ On dit aussi ESPOULETTE.

— Mar. Tube de fer-blanc ayant la forme d'un entonnoir, dont on se sert, quand une pièce a raté, pour verser la poudre d'amorce dans la lumière. ‖ On dit aussi ESPOULETTE.

ESPOLEUR s. m. (è-spo-leur — rad. *espolin*). Techn. Ouvrier qui dispose les espolins.

ESPOLIN s. m. (è-spo-lain — de l'anc. haut allem. *spuolo*, navette, qui se rattache sans doute au gothique *spinnan*, *spann*, et à ses analogues germaniques). Techn. Petit tube de roseau sur lequel on dévide le fil destiné à former la trame des étoffes. ‖ Petite navette sans ferrure ni roulettes, qui sert au tissage des étoffes brochées. ‖ On dit aussi ESPOULIN et on a dit autrefois ESPOLET et ESPOLESTE.

ESPOLINAGE s. m. (è-spo-li-na-je — rad. *espoliner*). Techn. Action d'espoliner : *L'*ESPOLINAGE des étoffes. ‖ On dit aussi ESPOULINAGE.

ESPOLINANDE s. f. (è-spo-li-nan-de — rad. *espolin*). Techn. Ouvrière qui charge et dispose les espolins. ‖ On dit aussi ESPOULINANDE.

ESPOLINÉ, ÉE (è-spo-li-né) part. passé du v. Espoliner : *Taffetas* ESPOLINÉ.

ESPOLINER v. a. ou tr. (è-spo-li-né — rad. *espolin*). Techn. Brocher à l'aide des espolins : ESPOLINER *une étoffe.* ‖ On dit aussi ESPOULINER.

ESPOLOIR s. m. (è-spo-loir — V. l'étym. d'*espolin*). Techn. Métier à broche qui sert à répartir uniformément le fil sur l'espolin : *L'*ESPOLOIR *consiste en un métier à broche muni de tringles, marchant de bas en haut pour répartir également le fil sur l'espolin.* (H. Berthoud.) ‖ On dit aussi ESPOULOIR.

ESPONCE s. f. (è-spon-se). Féod. Déguerpissement que le détenteur faisait d'un héritage chargé de cens, rente ou autre devoir, pour en être déchargé à l'avenir, et qui était usité dans les coutumes d'Anjou et du Maine, de Tours, du Lodunois et du Poitou. ‖ On a dit aussi ESPONSION.

ESPONTON s. m. (è-spon-ton — ital. *spontone*, de *pontone*, pointe, dérivé lui-même de *punto*, piqûre, qui se rapporte au latin *punctum*, lequel dérive de la racine sanscrite *pic*, piquer, blesser). Demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert encore sur les vaisseaux pour l'abordage.

— Encycl. L'*esponton* était une sorte de hallebarde ou de demi-pique de sept à huit pieds de longueur, terminée par une pointe en fer longue d'un pied environ. L'usage de l'*esponton* date de la création des premiers régiments d'infanterie française, époque à laquelle, remplaçant la demi-pique, il devint l'arme des officiers d'infanterie et des dragons. C'était à peu près, avec le hausse-col, le seul objet qui servît à distinguer les officiers d'infanterie, car, à cette époque, les colonels, l'état-major et les capitaines, rangés en ordre de bataille à la tête des régiments, n'avaient pas d'uniforme; ils combattaient en habits de cour, avec l'*esponton* à la main. Les officiers des gardes françaises ne se donnaient même pas la peine de porter cette arme, ils en chargeaient un sergent pendant les marches et ne la prenaient que pour combattre, saluer, parader ou défiler après une revue. Au commencement du XVIIIe siècle, on arma du fusil les officiers subalternes de l'infanterie de ligne, et l'*esponton* fut abandonné. En revanche, les officiers supérieurs, depuis le grade de capitaine inclusivement, le conservèrent. L'ordonnance du 10 mai 1690 donnait à cette arme sept pieds et demi de longueur, y compris la lame. Cette lame était effilée, en bec de corbin.

L'*esponton* a servi quelquefois à des officiers de compagnies bourgeoises ou à des soldats de marine pour monter à l'abordage. Dans les charges d'infanterie, les officiers devaient pointer en avant l'*esponton* à quinze pas de l'ennemi. A ce signal, les soldats faisaient *haut les armes*. L'usage de l'*esponton* fut définitivement aboli vers le milieu du siècle dernier.

ESPORLAS, bourg d'Espagne, prov. des Baléares, dans l'île de Majorque, à 13 kilom. N.-O. de Palma; 2,185 hab. Fabrique de papier, moulins à farine, belles grottes.

ESPORLE s. f. (è-spor-le — bas lat. *sporla*, mot qui est une contraction du latin *sportula*, gratification, don, présent, proprement petit panier. *Sportula* est, en effet, le diminutif du latin *sporta*, panier). Féod. Ce qu'on donnait ou offrait au seigneur pour obtenir de lui l'investiture de quelque fief, ou pour le relief dû à quelque mutation.

ESPORLER v. a. ou tr. (è-spor-lé — rad. *esporle*). Payer l'esporle à : ESPORLER *son seigneur*.

ESPOUDRIER s. m. (è-spou-dri-é). Mar. Nom que l'on donnait autrefois à l'ampoulette ou sablier du bord.

ESPRÉMESNIL (Jacques DUVAL D'), administrateur français, gendre de Dupleix, gouverneur général des possessions de la compagnie des Indes, mort en 1767. Nommé, par l'influence de son beau-père, membre du conseil souverain de Pondichéry et ensuite chef du conseil souverain de Madras, il soutint avec éclat la guerre que nous faisaient les Anglais, et écrasa avec 1,200 hommes une armée de 10,000 hommes envoyée contre Madras par le nabab d'Arcot. Il rentra dans la vie privée lors de la cession de Madras aux Anglais (1748) et revint en France deux ans plus tard. Il a écrit : *Traité sur le commerce du Nord* (Paris, 1762, in-12); *Examen de la surdité et de la cécité* (Paris, 1762, in-12); *Correspondance sur une question politique d'agriculture* (Paris, 1765).

ESPRÉMESNIL (Jean-Jacques DUVAL D'), conseiller au parlement de Paris et constituant, fils du précédent, né à Pondichéry en 1746, décapité le 22 avril 1794. Il vint jeune à Paris, y fit ses études et entra au parlement. Héritier de la haine de son oncle Dupleix pour le général Lally, il s'opposa avec un acharnement implacable à la révision du procès de cet infortuné. Il écrivait à un de ses collègues, le 17 septembre 1783, après que la cour de Dijon eut repoussé la demande en réhabilitation présentée par le fils de la victime : « J'ai combattu pendant quatre ans la mémoire d'un méchant et d'un traître, je le devais : la nature, l'honneur, la vérité, l'intérêt de l'innocence, de l'Etat, du trône, m'en imposaient la loi. Mes efforts sont couronnés. » A cette haine atroce vouée à la mémoire d'un homme frappé depuis vingt ans, se mêlait l'esprit de corps : c'était le parlement qui avait prononcé la sentence, et, aux yeux de d'Esprémesnil, le parlement ne pouvait faillir.

Impétueux, remuant, d'une éloquence entraînante, il figura à la tête de cette compagnie dans la lutte opiniâtre qu'elle soutint contre le gouvernement à l'occasion des édits bursaux. Brienne et Lamoignon ayant résolu de briser l'opposition des parlements en les remplaçant par la cour plénière et les grands bailliages, d'Esprémesnil parvint, en séduisant un ouvrier de l'imprimerie royale, à se procurer une épreuve de l'édit qui conseillait ce coup d'Etat et qui s'imprimait dans le plus grand secret. Aussitôt il réunit toutes les chambres du parlement, donne lecture de la pièce accusatrice, et, par un discours véhément, entraîne l'assemblée aux résolutions les plus énergiques. Le conseiller Goislard de Montsabert se distingua parmi ceux qui l'appuyèrent avec le plus de chaleur. Le marquis d'Agoult, envoyé par le roi, se présente pour les arrêter. Tous les magistrats se lèvent spontanément et s'écrient : « Si vous prétendez les enlever, enlevez-nous tous! » C'était le 5 mai 1788. La séance se prolongea jusqu'au lendemain midi, sans que le parlement eût cédé à l'intimidation. Goislard fut conduit au château de Pierre-Encise, à Lyon, et d'Esprémesnil aux îles Sainte-Marguerite, où on le tint au secret le plus rigoureux : Lamoignon ne permit pas même à sa femme de le visiter. Mais le ministre et ses collègues durent bientôt se retirer devant les protestations unanimes de l'opinion publique. Le 24 septembre, le parlement fut rétabli et d'Esprémesnil rappelé à Paris. Sur toute la route on lui fit des ovations comme à un martyr de la liberté; à Lyon, il fut couronné au théâtre, et l'on composa les rimes suivantes en son honneur :

J'entends dire partout : « Voilà le digne apôtre
De nos droits, de nos lois, de notre liberté :
Aux dépens de la sienne il conserva la nôtre,
Et sa prison ajoute à sa célébrité. »

Le parlement avait provoqué la convocation des états généraux. Appelé à donner son avis sur le mode de représentation, il se prononça contre le redoublement du tiers réclamé par l'opinion et accordé par le gouvernement. Dès lors l'égoïsme de ce corps éclata à tous les yeux : on vit qu'il n'avait attaqué les prérogatives royales que pour augmenter les siennes, et l'admiration enthousiaste qu'il avait inspirée à la nation se changea tout à coup en mépris. D'Esprémesnil devint l'objet des malédictions de ce même peuple qui, la veille, le portait en triomphe. Député de la noblesse de Paris aux états généraux, il essaya d'abord de s'opposer aux réformes, et, lorsqu'il y en eut un grand nombre de décrétées, il proposa sérieusement à l'Assemblée nationale de revenir à l'ancien régime, de se rendre en corps auprès du roi et de la reine pour faire amende honorable à leurs pieds (29 septembre 1790). Cette motion ridicule fut accueillie par un immense éclat de rire : les uns en demandèrent le renvoi au *comité de santé*, les autres au *comité d'aliénation*. Peu avant le 10 août 1792, d'Esprémesnil fut reconnu dans un groupe, aux Tuileries, et assailli par la foule : il dut la vie à Pétion, qui le sauva sous prétexte de s'assurer de sa personne. Toutefois, il ne voulut pas émigrer. « Je dois suivre, disait-il, toutes les vicissitudes d'une révolution dont j'ai été l'un des premiers moteurs. » Arrêté en septembre 1793, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta sur l'échafaud avec résignation et sérénité, heureux en quelque sorte d'expier ainsi la chute de la monarchie et la mort du monarque, dont il se reprochait d'être le principal auteur. On l'avait entendu dire quelques années auparavant : « Si le roi eût rendu justice à mon opposition parlementaire, il aurait dû me faire pendre. »

D'Esprémesnil appartenait à une classe d'hommes malheureusement très-nombreuse, surtout en temps de révolution, de ces hommes passionnés, ardents d'imagination, vifs et colorés dans leur langage, qui sont très-propres à convaincre et à entraîner les autres, mais complétement incapables de se former à eux-mêmes une conviction raisonnée. Condamnés à agir par l'ardeur fiévreuse de leur nature, ils ne saisissent jamais la portée de leur action. Du reste, pour juger d'Esprémesnil d'un mot, il nous suffira de dire qu'il était un des admirateurs les plus enthousiastes de Mesmer, un des plus zélés disciples de Cagliostro.

ESPRÉMESNIL (Angélique SANTUANÉ, dame DUVAL D'), femme du précédent, née à l'île Bourbon en 1754, morte sur l'échafaud en 1794. A dix-neuf ans, elle épousa Duval d'Esprémesnil, qui devait acquérir tant de célébrité comme conseiller au parlement de Paris. Après la mort de son mari, elle fut compromise, le 23 mai 1794, avec Suzanne Chevalier, Lamartinière, Lucile Parmentier, Suzanne Griois, Bourgeois, Flos, Portebœuf et bien d'autres dans l'affaire de la fanatique, de l'étrange Cécile Renaud, dans la tentative de Ladmiral et la conspiration du baron de Batz; la première avait voulu, disait-on, assassiner Robespierre, le second avait tiré deux coups de pistolet sur Collot d'Herbois, le troisième avait correspondu avec les armées alliées.

Ce jour-là, la guillotine fit tomber dans son panier rouge soixante têtes. Toutes ces victimes sacrifiées au bien public, un peu aux passions aussi, il faut bien le dire, nous devons les plaindre, mais entre toutes peut-être on doit plaindre Mme d'Esprémesnil, regretter sa mort, car, si elle était de haute naissance, ce qui était un crime alors, elle était bonne et douce pour les petits et les faibles. On l'appelait la *Mère des pauvres*. Elle sut bien mourir.

ESPRESSIONE (CON) loc. adv. (ko-nè-spré-sio-né — mots ital.). Mus. D'une manière expressive, avec feu et sentiment. S'écrit sur les partitions pour indiquer les passages qui doivent être exécutés de cette façon. On écrit souvent en abrégé *con espress.* ou simplement *espress.*

ESPRESSIVO adj. (è-spré-si-vo — mot ital. qui signif. *expressif*). Mus. Expressif, plein de feu et de sentiment : *Andante* ESPRESSIVO. ‖ Adverbialem. : *Ce morceau doit être chanté andante* ESPRESSIVO.

ESPRINCHARD (Jacques, seigneur DU PLOMB), voyageur français, né à La Rochelle en 1570. Il visita l'Angleterre, la Hollande et l'empire d'Allemagne. On a de lui : *Histoire des empereurs romains d'Occident, depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II, lequel domine à présent, recueillie de divers auteurs anciens et modernes* (1600, 2 vol. in-8°); *Histoire des empereurs ottomans* (1 vol. in-8°); *Voyage en diverses contrées d'Europe*, inédit. Il fit des additions à la traduction française du livre d'Etienne Guazzo de Montferrat, intitulé : *De civili conversatione*. Il concourut encore à la traduction française des *Méditations historiques* de Philippe Camerarius.

ESPRINGALE ou **ESPRINGALLE** s. f. (è-sprain-ga-le — v. l'étym. à la partie encycl.). Anc. art milit. Baliste en usage au moyen âge.

— Encycl. Linguist. Le mot *espringale* ou *espringalle*, qu'on écrivait encore *espingale*, *espingard*, *espingarde*, *espringard*, *espringarde*, paraît venir du bas latin *springarda*, *springardus*, *springaldus*, que Chevallet ramène au germanique : ancien allemand *sprengjan*, *sprengan*, lancer de tous côtés, jeter çà et là, répandre, asperger; anglo-saxon *sprengan*, islandais *sprengia*, allemand *sprengen*, hollandais *sprengen*, suédois *sprœnge*, danois *sprenge*, anglais *to sprinkle*, toutes formes correspondant au latin *spargo*, grec *sphrigaô*, lithuanien *sprogstu*, de la racine sanscrite *sphurg*, jaillir, éclater. L'*espringale* était ainsi nommée à raison de son emploi; c'est, en effet, une ancienne machine de guerre servant à jeter des pierres et des traits. C'est comme si l'on avait dit la *jeteuse*. On disait de même la *baliste*, mot qui avait une signification identique. Mais, après l'invention de la poudre, le nom de plusieurs machines de guerre jusqu'alors en usage passèrent aux armes à feu qui les remplacèrent. C'est ce qui arriva pour l'arquebuse, par exemple. De même, *espingard* servit alors à désigner une certaine pièce d'artillerie pouvant porter une livre de balles, et le diminutif *espringale* fut un gros fusil court dont le canon était fort évasé et que l'on chargeait de plusieurs balles. M. Littré se trompe assurément quand il rapporte *espringale*, dans l'acception de baliste, à l'allemand *springen*, sauter. Il y a bien un mot *espringale* ayant cette dérivation, mais il désigne une sorte de danse haute, et non plus une machine de guerre. Il se rapporte alors à l'ancien français *espringuer*, *espringier*, danser en trépignant, sauter, sautiller, que l'on trouve souvent dans les vieux auteurs.

— Hist. L'*espringale* était une machine de guerre à bascule qui lançait des flèches et des balles avec une grande force, et qui fut employée pendant une partie du moyen âge. Nous lisons dans Guiart (1304) :

Et font getter leurs *espringales*,
Çà et là sonnent li clairain,
Li garot empené d'airain.

L'*espringale* remplaçait alors l'arbalète, mais d'autres fois on l'employait à la place des frondes et des balistes; c'est du moins ce qui semble résulter du récit que Froissart nous a fait du siége de Calais par le roi d'Angleterre : « Y avait (dans la ville) *espringales*, bombardes, avés et autres instrumens. »

Lorsque les armes à feu eurent complétement remplacé les anciennes machines de guerre, le mot *espringale* changea de signification. On appela de ce nom des armes à feu portatives dans le genre du mousquet. L'*espringale* avait environ trois pieds de long, et lançait des balles de la grosseur d'une petite noix.

ESPRIT s. m. (è-spri — lat. *spiritus*, proprement souffle, respiration; du latin *spiro*, je respire, le même que le sanscrit *spar*, vivre, respirer, d'où aussi le sanscrit *spartar*, souffle, exactement le latin *spiritus*. Cette racine *spar*, qui a fourni dans les langues aryennes un certain nombre de noms à divers êtres animés, et d'où dérive aussi le sanscrit *sparitar*, cause active, agent de douleur ou de malheur, semble procéder de la notion générale de mouvement, et se retrouve dans le grec *spairô*, *aspairô*, je tremble, je palpite, je m'agite, je me débats; le lithuanien *spirti*, ruer, *speray*, rapidement; l'irlandais *sparnaim*, *spairnim*, lutter, faire effort, *speir*, *spir*, jambe, jarret. Le sanscrit *sphar*, *sphul*, *sphal*, mouvoir, trembler, vaciller, est sans doute allié à *spar*). Substance incorporelle et consciente d'elle-même : *Le premier de tous les* ESPRITS, *c'est Dieu, souverainement intelligent.* (Boss.) *Dieu est* ESPRIT, *et ce n'est que par l'*ESPRIT *qu'on le peut atteindre.* (Boss.) *Dieu est* ESPRIT *et vérité; il voit tout, il sait tout, il contient en lui toutes choses.* (J.-J. Rouss.) *Tout sort de l'*ESPRIT, *tout vit de l'*ESPRIT; *l'élément positif des choses et les corps ne sont à l'*ESPRIT *que ce qu'est l'écriture à la pensée.* (Lamenn.) ‖ Ame, substance supposée incorporelle, siége et principe de l'intelligence, de la volonté, de la sensibilité et de la vie : *Rendre l'*ESPRIT. *Seigneur, dit saint Etienne en mourant, recevez mon* ESPRIT. (Acad.) *Dieu est le lieu des* ESPRITS *comme l'espace est le lieu du corps.* (Malebranche.) *La gravité est quelquefois un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'*ESPRIT. (La Rochef.) *Il y a des maladies de l'*ESPRIT, *comme il y a des maladies du corps.* (L'abbé Bautain.) *Le corps est l'enveloppe et l'organe de l'*ESPRIT. (L'abbé Bautain.) ‖ Dans le style de l'Ecriture, Partie noble de l'âme, qui conçoit le bien et l'approuve, par opposition à la chair, partie sensitive de l'âme, qui est soumise à l'attrait des appétits sensuels : *Il faut mortifier la chair et la soumettre à l'*ESPRIT. (Mass.)

Ne demande jamais à ta chair sensuelle
Ce qu'elle veut ou ne veut pas;
Range-la sous l'*esprit*, et fais qu'en dépit d'elle
Son esclavage ait pour toi des appâts.
CORNEILLE.

‖ Intelligence, faculté de comprendre, de connaître : *Perdre l'*ESPRIT. *Se fausser l'*ESPRIT. *Cultiver son* ESPRIT. *Former l'*ESPRIT *et le cœur des enfants. L'*ESPRIT *gouverne l'univers.* (Anaxagore.) *Certains* ESPRITS *sont d'autant plus sujets à faillir et moins capables de la vérité, qu'ils sont plus pénétrants et plus vifs.* (Desc.) *Il y a deux sortes d'*ESPRITS : *l'une de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes, et c'est là l'*ESPRIT *de justesse; l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, et c'est là l'*ESPRIT *de géométrie; l'un est force et droiture d'*ESPRIT, *l'autre est amplitude d'*ESPRIT. (Pasc.) *L'*ESPRIT *est toujours la dupe du cœur.* (La Rochef.) *A l'activité du corps qui cherche à se développer succède l'activité de l'*ESPRIT *qui cherche à s'instruire.* (J.-J. Rouss.) *On fausse son* ESPRIT, *sa conscience, sa raison, comme on gâte son estomac.* (Chamfort.) *L'*ESPRIT *des femmes est comme le jardin d'Eden, qui produit de fort beaux fruits sans avoir besoin de culture.* (Sanial-Dubay.) *L'*ESPRIT *ne peut croître en lumière, étendre sa vue, découvrir au delà sans retrouver quelque chose à redresser dans ses pensées et dans ses jugements antérieurs.* (Lamenn.) *Les grandes idées couvent souvent dans les* ESPRITS *avant de s'y préciser.* (Jouffroy.) *Le culte parle aux yeux, le dogme à l'*ESPRIT, *la prière au cœur.* (Raspail.) *Pour être sain, l'*ESPRIT *a besoin d'être libre.* (Guizot.) *L'éducation, c'est la nourriture de l'*ESPRIT; *bonne, elle fait les* ESPRITS *sains; négligée ou mauvaise, elle fait les* ESPRITS *malades.* (Leuret.) *L'*ESPRIT *des enfants est formé par tout ce qui les entoure; ils ont l'oreille ouverte à cent précepteurs à la fois; les bruits de la campagne et les bruits de la rue leur parlent bien plus haut que le pédant le plus intraitable et le plus rigoureux.* (Ed. About.)

L'*esprit* croit aisément ce que le cœur désire.
DEMOUSTIER.

C'est un grand mal d'avoir un *esprit* trop hâtif.
A. DE MUSSET.

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son *esprit*.
Mme DESHOULIÈRES.

‖ Jugement pratique; bon sens, aptitude à voir promptement ce qui convient : *Avoir l'*ESPRIT *étroit. Qui sait se taire ne manque pas d'*ESPRIT. *Le goût dépend de deux choses : d'un sentiment très-délicat dans le cœur, et d'une grande justesse dans l'*ESPRIT. (Mme Lambert.)

J'irais de ma pensée interrompre le cours
Pour un fastidieux, qui n'a, pour l'ordinaire,
Ni le don de parler ni l'*esprit* de se taire !
REGNARD.

— Don, faculté de concevoir d'une façon vive et rapide, d'exprimer d'une manière fine, ingénieuse, piquante : *Avoir de l'*ESPRIT. *Celui qui se met au-dessus des autres, quelque* ESPRIT *qu'il ait, se met au-dessous de son* ESPRIT. (Mlle de La Fayette.) *On est quelquefois un sot avec de l'*ESPRIT, *on ne l'est jamais avec du jugement.* (La Rochef.) *Il y a plus d'*ESPRIT *qu'on ne pense à ne pas montrer quelquefois tout son* ESPRIT. (La Rochef.) *Lorsqu'on ne veut rien perdre ni rien cacher de son* ESPRIT, *on en diminue quelquefois la réputation.* (Vauven.) *Je ne crains rien tant qu'un homme qui a de l'*ESPRIT *tous les jours.* (Mme de Sév.) *L'*ESPRIT *est comme l'or, c'est l'usage qui en fait le prix.* (Desmahis.) *Les bons auteurs n'ont de l'*ESPRIT *qu'autant qu'il en faut, et ne le recherchent jamais.* (Volt.) *Il est bon, plus souvent qu'on ne pense, de savoir ne pas avoir d'*ESPRIT. (Malesherbes.) *L'*ESPRIT *est, en général, cette faculté qui voit vite, brille et frappe.* (Rivarol.) *Un sot qui a un moment d'*ESPRIT *étonne comme des chevaux de fiacre au galop.* (Chamfort.) *Le bon sens et le génie sont de la même famille; l'*ESPRIT *est un collatéral.* (De Bonald.) *Il y a prodigieusement d'*ESPRIT *en France, mais on manque de tête et de bon sens.* (Chateaub.) *L'*ESPRIT *se réduit presque toujours à une manière de parler délicate, fine, détournée.* (Villem.) *L'*ESPRIT *est la grâce du bon sens.* (Lamart.) *Il faut que la fleur sente bon et que la femme ait de l'*ESPRIT. (V. Hugo.) *L'*ESPRIT *factice est monotone, l'*ESPRIT *naturel est varié.* (Mme E. de Gir.) *Quand on a le malheur d'avoir plus d'*ESPRIT *que son supérieur, il faut paraître en avoir moins.* (A. d'Houdetot.) *L'*ESPRIT *sert à tout et ne suffit à rien.* (Kératry.) *A Paris, l'*ESPRIT *court les rues; aussi est-il parfois crotté.* (J. Petit-Senn.) *L'*ESPRIT *est quelque chose de mobile, de vif, de pénétrant, de volatil.* (L'abbé Bautain.) *Si peu d'*ESPRIT *qu'ait une femme, elle en a toujours plus qu'un collégien.* (G. Sand.) *Conversation d'*ESPRIT, *dîner tout de hors-d'œuvre.* (Bougeart.) *Paris possède au plus haut degré cette qualité éminemment française, l'*ESPRIT, *c'est-à-dire le coup d'œil vif, l'aperçu fin, le sentiment du ridicule, la haine du faux goût.* (Th. Gaut.) *Fénelon avait de l'*ESPRIT *à faire trembler le trône et l'autel.* (A. Houssaye.) *On mettait autrefois l'*ESPRIT *dans les choses, on le met aujourd'hui dans les mots.* (E. Scherer.)

Qu'est-ce qu'*esprit*? Raison assaisonnée.
J.-B. ROUSSEAU.

*Un prédicateur commença ainsi une de ses instructions : « Aujourd'hui, mes frères, je me propose de vous parler sur l'orgueil. Il y a trois sortes d'orgueil : l'orgueil de la naissance, l'orgueil de la fortune et l'orgueil de l'*ESPRIT. *Je ne vous dirai rien de ce dernier; je suis convaincu que parmi vous personne n'est atteint de ce vice. »*

— Fam. Connaissance de certaines choses délicates, que l'on acquiert en perdant la candeur : *Il n'est rien comme l'amour pour donner de l'*ESPRIT *aux filles. Mort de ma vie! madame, ce n'est pas l'*ESPRIT *qui donne de l'amour, c'est l'amour qui fait venir de l'*ESPRIT. (Danc.)

— Attention, préoccupation : *Mon* ESPRIT *était ailleurs. Où avait-il donc l'*ESPRIT *quand il a fait une question si déplacée?* (Acad.) ‖ Mémoire : *Cela m'est sorti de l'*ESPRIT. *Je ne puis me caser toutes ces dates dans l'*ESPRIT.

Toi-même en ton *esprit* rappelle le passé.
RACINE.

‖ Pensée, opinion, persuasion :

Tout en nous est divers; ôtez-vous de l'*esprit*
Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre.
LA FONTAINE.

Maître Baudet, ôtez-vous de l'*esprit*
Une vanité si folle.
LA FONTAINE.

‖ Opinion qui décide le penchant, qui provoque ou empêche l'estime, la considération : *Etre bien, être mal dans l'*ESPRIT *de quelqu'un.* ‖ Intention, volonté, résolution : *La qualité de Français se perd par tout établissement en pays étranger, sans* ESPRIT *de retour.* (Acad.)

Le temps, qui change tout, a changé mes *esprits*.
VOLTAIRE.

— Caractère, humeur, manière habituelle de voir ou de sentir : ESPRIT *doux, facile, modéré.* ESPRIT *impatient, remuant.* ESPRIT *libéral.* ESPRIT *entreprenant. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le monde est partagé par la querelle de l'*ESPRIT *hardi et de l'*ESPRIT *trainard.* (A. Carrel.) *L'*ESPRIT *des femmes est ondoyant comme la mer.* (P. Lanfrey.) *L'*ESPRIT *de l'homme est ainsi fait qu'il n'est jamais content.* (H. Berthoud.)

. . . La pudeur peut tout sur l'*esprit* d'une fille
Dont la vertu répond à l'illustre famille.
CORNEILLE.

‖ Personne considérée sous le rapport de ses idées, de ses vues, de ses tendances : *Une grande fermentation régnait alors dans les* ESPRITS. (Acad.) *La chaleur des* ESPRITS *était telle qu'il n'y avait plus que la douceur qui les pût ramener.* (C. de Retz.) *A peine les petits* ESPRITS *ont-il appris quelque chose qu'ils croient tout savoir, et il n'y a sorte de sottises que cette persuasion ne leur fasse dire et faire.* (J.-J. Rouss.) *Il n'y a que les grands* ESPRITS *qui forment les grandes nations.* (Napol. Ier.) *Ce sont des* ESPRITS *malingres et inquiets qui doutent toujours d'eux-mêmes et de la Providence.* (Mme E. de Gir.) *Celui qui dispose du blâme et de la louange aura toujours ici-bas une grande part d'influence sur les* ESPRITS. (L. Reybaud.)

Les *esprits* généreux jugent tout par eux-mêmes.
CORNEILLE.

L'honneur seul peut flatter un *esprit* généreux.
RACINE.

Je sais qu'un noble *esprit* peut, sans honte et sans [crime,
Tirer de son travail un tribut légitime.
BOILEAU.

Il est certains *esprits* qu'il faut prendre de biais,
Et que, heurtant de front, vous ne gagnez jamais.
REGNARD.

‖ Caractère, manière d'être spéciale, tendance propre et caractéristique : *L'*ESPRIT *de dénigrement. L'*ESPRIT *de contradiction. L'*ESPRIT *de conquête. L'*ESPRIT *d'invention. L'*ESPRIT *de suite. L'*ESPRIT *public. L'*ESPRIT *de famille. Avoir l'*ESPRIT *de son temps, de son âge, de son état. Vous trouverez un* ESPRIT *de raillerie inconsidérée qui naît parmi l'enjouement des conversations.* (Boss.) *L'*ESPRIT *du monde a perverti le véritable usage des honneurs.* (Fléch.) *L'*ESPRIT *de la monarchie est la guerre et l'agrandissement, l'*ESPRIT *de la république est la paix et la modération.* (Montesq.) *Il faut prendre l'*ESPRIT *de son état.* (Frédéric II). *Les parlements formaient par* ESPRIT *de corps un faisceau d'égoïsmes qui contrariait presque toujours la puissance royale.* (Rivarol.) *L'*ESPRIT *de parti déifie la cause qu'il adopte.* (Mme de Staël.) *Il faut de l'*ESPRIT *de parti pour lutter efficacement contre un autre* ESPRIT *de parti contraire.* (Mme de Staël.) *Il est presque impossible aux femmes de se préserver de l'*ESPRIT *de parti.* (B. Const.) *L'*ESPRIT *sacerdotal est ennemi des progrès et de la prospérité des peuples.* (B. Const.) *L'*ESPRIT *soldatesque est la gangrène de la liberté.* (J. de Maistre.) *Quiconque est possédé de l'*ESPRIT *de système ferme les yeux à la vérité.* (Chateaub.) *Le génie fonde les empires, l'*ESPRIT *public les conserve, l'égoïsme les détruit.* (De Ségur.) *L'*ESPRIT *de propriété et d'intérêt dispose chaque individu à immoler à son bonheur l'espèce entière.* (Morelli.) *La tendance au meilleur est à la vertu ce que l'*ESPRIT *d'invention est aux arts.* (De Gérando.) *Dans toute l'Europe, l'*ESPRIT *d'égalité et l'*ESPRIT *de privilége sont aux prises.* (Bignon.) *Deux* ESPRITS *se disputent le gouvernement des sociétés humaines : l'*ESPRIT *de conservation et l'*ESPRIT *de progrès.* (Nisard.) *Le despotisme de l'*ESPRIT *de parti ne vaut pas mieux que tout autre.* (Guizot.) *Dans de certaines personnes, il se pratique de singuliers mélanges de l'*ESPRIT *du monde et de l'*ESPRIT *de dévotion.* (E. Bersot.) *Les femmes ont l'*ESPRIT *diplomatique au plus haut degré.* (Lanfrey.) *Un régiment est une famille, et le rôle de colonel, conçu dans son véritable* ESPRIT, *est l'un des plus beaux à remplir.* (Ste-Beuve.) *L'*ESPRIT *de corps est souvent une passion étroite et mesquine; le patriotisme est toujours une noble passion.* (A. Jacques.) *La jeune fille qui désobéit à sa mère prend de bonne heure un dangereux* ESPRIT *d'indépendance.* (Théry.) *L'*ESPRIT *public est aussi favorable à la liberté que l'*ESPRIT *de parti lui est contraire.* (E. de Gir.) *L'*ESPRIT *public lève des armées, remporte des victoires; l'*ESPRIT *de parti excelle à organiser des émeutes, à pousser aux révolutions.* (E. de Gir.) *L'*ESPRIT *de parti ose tout et ne peut rien, l'*ESPRIT *public n'ose rien et peut tout.* (E. de Gir.) *Toute corporation doit avoir ce qu'on appelle l'*ESPRIT *de son état.* (Renan.)

Qui n'a pas l'*esprit* de son âge
De son âge a tout le malheur.
VOLTAIRE.

— Sens réel, plus ou moins distinct du sens matériel des mots : *Il faut suivre l'*ESPRIT *et non la lettre de la loi. On ne fera jamais de Diderot un croyant sans le savoir, ni une manière de déiste selon le sens et l'*ESPRIT *du mot.* (Ste-Beuve.) ‖ Sens général, indépendant des termes : *Je n'ai pas cette lettre sur moi, mais je puis vous en donner l'*ESPRIT.

— *En esprit*, En imagination, par la pensée, par l'intention : *Les anciens juifs ne s'unissaient pas seulement* EN ESPRIT *à l'immolation des victimes qui étaient offertes pour eux; ils mangeaient la chair sacrifiée.* (Boss.) ‖ *Etre ravi en esprit*, Avoir une vision qui transporte l'âme dans les régions surnaturelles.

— *Esprit humain*, Intelligence humaine, ensemble des idées, des connaissances, des sentiments des hommes : *L'*ESPRIT HUMAIN *est comme la terre qui, lorsqu'elle est restée plusieurs siècles sans culture, étonne par sa fécondité.* (Vico.) *M. de Voltaire eût été un excellent historien pour les sottises de l'*ESPRIT HUMAIN. (Grimm.) *Quand l'*ESPRIT HUMAIN *fait un pas, il faut que tout marche avec lui; tout change avec ses clartés ou ses ombres.* (Chateaub.) *L'*ESPRIT HUMAIN *est comme la vapeur : si on la comprime, il faut calculer mathématiquement la force de résistance qu'on oppose à la force d'expansion; la moindre erreur expose aux plus funestes accidents.* (Macaulay.) *L'*ESPRIT HUMAIN *a des intermittences qui sont comme les grandes saisons morales de l'intelligence.* (Lamart.) *De même que l'individu humain pour la reproduction est homme et femme, l'*ESPRIT HUMAIN *est homme et femme aussi : l'homme est la logique; la femme est le sentiment dans la pensée.* (H. Lamarche.) *L'*ESPRIT HUMAIN, *dans ses plus ardentes fantaisies, ne s'égare jamais sans raison.* (Aug. Thierry.) *L'*ESPRIT HUMAIN, *à un moment donné, est le produit de tout ce qui reste de l'esprit des âges antérieurs, accumulé comme une sorte de terre végétale.* (Ste-Beuve.) *L'Eden a toujours existé, mais dans l'*ESPRIT HUMAIN, *et dans l'*ESPRIT HUMAIN *seulement.* (E. Pelletan.)

— *Esprit fort*, Homme qui, surtout en religion, affecte de fronder les opinions du plus grand nombre, de se mettre au-dessus des idées communément admises : *Les* ESPRITS FORTS *savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie?* (La Bruy.) ‖ *Esprit faible*, Personne d'un caractère mou ou d'un esprit crédule : *Les* ESPRITS FAIBLES *s'abrutissent dans la solitude.* (Vaugelas.)

— *Esprit de vertige*, Fol égarement : *Etre pris de l'*ESPRIT DE VERTIGE.

— *Bon* ou *mauvais esprit*, Habitude et amour du bien ou du mal, des opinions saines ou dangereuses : *Semer le* BON ESPRIT. *Fomenter le* MAUVAIS ESPRIT *dans un collége.* ‖ *Bon esprit*, Sage pensée : *Avoir le* BON ESPRIT *de se taire.* ‖ *Faux esprit*, Pensées qu'on donne comme spirituelles et qui ne le sont pas : *Le* FAUX ESPRIT *est autre chose que l'esprit déplacé; ce n'est pas seulement une pensée fausse, c'est une pensée fausse et recherchée.* (Volt.)

— *Présence d'esprit*, Promptitude à comprendre une situation, à voir la conduite qu'il faut tenir, les paroles qu'il faut dire : *Montrer beaucoup de* PRÉSENCE D'ESPRIT. *Répondre avec une grande* PRÉSENCE D'ESPRIT. *J'aime les gens distraits; les sots et les méchants ont toujours de la* PRÉSENCE D'ESPRIT. (Prince de Ligne.)

— *Trait d'esprit*, Saillie, mot piquant, pensée fine, ingénieuse, brillante :

Des *traits d'esprit* semés de temps en temps petillent.
BOILEAU.

— *Homme, femme d'esprit, gens d'esprit*, Personnes dont l'esprit brille par sa finesse, son tour ingénieux et piquant : *Il y a des bêtises qu'un* HOMME D'ESPRIT *achèterait.* (Voi-